



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Université Laval
tenue le 24 novembre 2016, à 14 heures,
à la salle 1334 Jean-Paul-Tardif du pavillon La Laurentienne

1. Ouverture de l'assemblée générale

La secrétaire générale, M^{me} Monique Richer, souhaite la bienvenue aux membres à 14 heures.

Près d'une vingtaine de membres de la communauté universitaire sont présents à la salle 1334 Jean-Paul-Tardif du pavillon La Laurentienne.

2. Rapport de la présidente du Conseil d'administration, M^{me} Marie-France Poulin

Madame la Secrétaire générale,
Monsieur le Recteur,
Chers étudiantes et étudiants,
Chers enseignantes et enseignants,
Membres de la communauté universitaire,

C'est avec beaucoup de fierté que je prends part à cette assemblée générale au nom du Conseil d'administration de l'Université Laval. Dans le respect de la tradition instaurée par mes prédécesseurs à la présidence du Conseil, je ferai un bref retour sur les principales décisions que nous avons prises au cours de l'année 2015-2016.

D'emblée, je souligne que trois grands principes ont guidé notre action, en toute cohérence avec celle de la direction :

- la poursuite du développement de l'Université Laval,
- le maintien de la qualité des activités de formation et de recherche,
- et l'amélioration continue des processus administratifs.

Ces trois principes gouvernent également les orientations et les paramètres budgétaires de notre université, ce qui nous a permis de maintenir l'équilibre budgétaire, année après année, en dépit d'un contexte financier particulièrement difficile et incertain.

Nos résultats témoignent des efforts exceptionnels consentis par les vice-rectorats, les facultés et les services pour atteindre ce fragile équilibre budgétaire qui nous permet de poursuivre, en toute autonomie, la réalisation de la mission de l'Université Laval, son développement et, par conséquent, le maintien de ses retombées majeures sur le bien-être et la prospérité de la région et de tout le Québec. Je vous remercie toutes et tous pour ces efforts.

Je salue tout particulièrement les efforts faits par les facultés et les services pour préserver la qualité et le développement de leurs activités, malgré le contexte financier pour le moins contraignant. Le maintien de l'équilibre budgétaire se veut l'affaire de tous et je remercie l'ensemble de notre communauté qui,

encore une fois, a su faire preuve d'une mobilisation remarquable et d'une grande capacité d'innovation.

Il y a par ailleurs urgence de trouver des solutions durables au financement du réseau de l'enseignement supérieur qui, depuis 2002, a vu la contribution du gouvernement du Québec être réduite de 500 M\$ en dollars constants. Nos inquiétudes face à cette situation et aux importantes compressions budgétaires imposées au cours des dernières années ont amené les universités à demander au gouvernement du Québec que les efforts consentis par l'ensemble du réseau universitaire soient pris en compte et que les moyens financiers des grandes institutions universitaires – comme la nôtre – soient maintenus. Il en va de la compétitivité de nos universités, à l'échelle nationale et internationale, et de l'avenir de notre société.

C'est d'ailleurs avec un regard résolument tourné vers l'avenir que l'Université Laval a réussi à poursuivre son développement et qu'elle continue d'investir dans l'amélioration de ses infrastructures afin de les maintenir à l'avant-garde des besoins en enseignement et en recherche. À cet égard, d'importants travaux de modernisation et de rénovation ont été approuvés par le Conseil d'administration au cours de la dernière année.

Notre objectif est de continuer à améliorer nos infrastructures, tant immobilières que technologiques, et à faire de notre campus un milieu de vie où il fait bon étudier, enseigner, innover, créer, se dépasser et grandir comme citoyen et comme membre de notre communauté. Un milieu qui suscite la fierté de la communauté et qui encourage le développement d'un fort sentiment d'appartenance.

Enfin, le Conseil d'administration a également approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2016-2017, lequel respecte le principe d'équilibre budgétaire inscrit dans *Horizon 2017*, ce qui nous permet de maintenir notre autonomie tout en préservant la qualité de notre offre de formation, en améliorant l'efficacité et l'efficience de nos processus et en poursuivant le développement de notre université.

Toujours dans une perspective d'efficacité et d'efficience, le Conseil d'administration a poursuivi l'amélioration de ses modes de fonctionnement et de ses façons de faire, en mettant notamment en place un processus d'évaluation de ses travaux, en permettant à ses comités de jouer un rôle accru et en favorisant la vitalité et la diversité des échanges pour mieux jouer son rôle comme instance de gouvernance.

Je tiens à saluer le leadership de l'équipe de direction, qui assure une gestion collégiale, prudente et responsable des ressources de l'Université Laval.

Avant de conclure, permettez-moi de vous remercier pour votre confiance. C'est pour moi un grand plaisir et un privilège de diriger les travaux du Conseil d'administration de l'Université Laval.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux et celles qui auront pris part aux travaux du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2015-2016 et à réitérer l'appui de notre instance à une équipe de direction respectueuse de son héritage, engagée dans le présent et résolument tournée vers l'avenir.

Merci !

3. Présentation des états financiers 2015-2016 par la vice-rectrice à l'administration et aux finances, M^{me} Josée Germain

Les faits saillants de l'exercice 2015-2016 sont les suivants :

- Compressions gouvernementales en cours d'année 2015-2016 totalisant 7,4 M\$ (deux vagues de compressions en 2014-2015 totalisant 34 M\$)
- Compressions budgétaires de 22 M\$ dans les unités afin d'atteindre l'équilibre budgétaire
- Deuxième et dernière année d'une subvention de 8,5 M\$ pour le projet d'environnement numérique d'études
- Mesure d'assouplissement des règles d'investissement permettant d'y imputer des acquisitions de mobilier, d'équipement et autres (11 M\$)
- Résultat avant l'application des NCCOSBL
 - Surplus de 0,3 M\$ (surplus de 0,2 M\$ au 30 avril 2015)
 - Conforme au budget 2015-2016
- États financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL)

Les principales variations de revenus sont :

➤ Compressions gouvernementales en cours d'année	- 7,4 M\$
➤ Augmentation de l'effectif étudiant de 1,0 % (subvention et droits de scolarité)	3,8 M\$

Les principales variations de dépenses sont :

➤ Coûts de systèmes (salaires et indexation)	10 M\$
➤ Réduction des dépenses des unités et des dépenses institutionnelles	-18 M\$
➤ Augmentation nette des contributions au financement de dépenses d'investissement	9,4 M\$
➤ Diminution des contributions additionnelles aux régimes de retraite (total de 5,8 M\$)	-5,7 M\$

➤ Le déficit accumulé selon NCCOSBL est de :	
• au 30 avril 2016	388 M\$
• au 30 avril 2015	373 M\$
➤ Le déficit accumulé avant NCCOSBL (à financer) est de :	
• au 30 avril 2016	106 M\$
• au 30 avril 2015	106 M\$
➤ Immobilisations	
• valeur nette (816 M\$ au 30 avril 2015)	844 M\$
• valeur de remplacement (bâtiments 1,6 MM\$ et contenu 1,1 MM\$)	2,7 MM\$
• projets en cours	231 M\$
➤ Dette à long terme	
• à la charge du MEES	513 M\$
• à la charge d'unités en autofinancement	29 M\$
• à la charge de l'UL	18 M\$
➤ Fonds avec restrictions	
Revenus de recherche	
• Selon NCCOSBL (212 M\$ au 30 avril 2015)	216 M\$
• Avant NCCOSBL (229 M\$ au 30 avril 2015)	270 M\$
➤ Fonds de dotation et de souscription (49 M\$ au 30 avril 2015)	47 M\$

L'application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) a les impacts financiers suivants :

➤ Impacts sur les résultats du fonds de fonctionnement	
• Engagements relatifs aux avantages sociaux futurs (modalités relatives à la retraite)	15 M\$
• Présentation différente pour certaines dépenses	Aucun
– acquisitions d'immobilisations	
– contributions aux autres fonds	

Selon les NCCOSBL, le surplus est de 30 M\$ (surplus de 22 M\$ au 30 avril 2015).

Pour conclure, la vice-rectrice présente un tableau des résultats de l'exercice 2015-2016, où il apparaît que :

- l'excédent des produits par rapport aux charges avant NCCOSBL est de 0,3 M\$;
- l'excédent des produits par rapport aux charges selon NCCOSBL est de 29,6 M\$.

Fin de la présentation de la vice-rectrice à l'administration et aux finances.

4. Rapport du recteur et président du Conseil universitaire, M. Denis Brière

Madame la Secrétaire générale,
 Madame la Présidente du Conseil d'administration,
 Chers collègues et membres de la communauté universitaire,

Comme je le disais d'entrée de jeu au moment du discours de la rentrée, c'est sous le signe de la Fierté UL que s'est déroulée l'année 2015-2016. Cette fierté a pris appui, entre autres, sur les grandes décisions du Conseil universitaire, que j'aurai le plaisir de vous présenter dans quelques minutes.

J'aimerais d'abord féliciter à mon tour les facultés, les services, les membres de la direction et tous ceux et celles qui ont contribué à relever avec succès les défis posés par le maintien de l'équilibre budgétaire, malgré les compressions majeures qui nous ont été imposées au cours des dernières années. Il s'agit sans contredit d'un exploit et d'une très bonne raison d'afficher notre Fierté UL.

Nous pouvons, en effet, être collectivement très fiers de la grande créativité, du sens des responsabilités et de la solidarité dont a su faire preuve notre communauté universitaire face aux défis majeurs que pose le « dé-financement » chronique du réseau universitaire québécois. Cette situation ne peut toutefois plus perdurer sans mettre en péril la qualité de notre offre de formation, l'excellence de nos activités de recherche et le maintien de nos retombées majeures sur le développement durable et le progrès de notre société. Comme le disait la présidente du Conseil d'administration, il y a urgence d'agir, et c'est avec la volonté de trouver des solutions durables à cette situation que nous continuerons d'intervenir de façon proactive auprès du gouvernement du Québec.

J'aimerais également revenir sur quelques grandes réalisations de la dernière année, qui sont aussi venues alimenter la Fierté UL :

- Avec des fonds de recherche de 325 M\$, l'Université Laval est classée au 6^e rang des 50 universités canadiennes les plus actives en recherche pour l'année 2015, selon Research Infosource.
- Nous avons obtenu la subvention la plus importante de notre histoire, soit 98 M\$ sur 7 ans pour mettre en œuvre l'important programme de recherche Sentinelle Nord.
- Nous avons également récolté plus de 29 M\$ auprès du programme de subventions Fondation des Instituts de recherche en santé du Canada. C'est une performance supérieure à la moyenne des universités canadiennes.

- Un financement de 15 M\$ a été obtenu dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada pour la création de cinq nouvelles chaires de niveau 1 et de cinq nouvelles chaires de niveau 2 ainsi que pour le renouvellement de cinq chaires.
- Depuis mai 2015, 10 nouvelles chaires de leadership en enseignement, 2 chaires d'excellence en recherche du Canada, 6 chaires de recherche en partenariat sont venues enrichir notre portefeuille de chaires, le portant à 18 chaires au total.
- En novembre 2015, à Londres, Entrepreneuriat Laval a terminé premier au classement mondial UBI Global des accélérateurs universitaires d'entreprises.
- L'Université Laval s'est classée parmi les 10 meilleurs employeurs au Canada, selon le magazine *Forbes*.
- Elle est aussi devenue la première université carboneutre au Québec et la première au Canada à présenter, sans y être contrainte par une loi, un bilan nul de ses émissions de gaz à effet de serre, ce qui démontre une nouvelle fois notre leadership en développement durable.
- Ce leadership a aussi été reconnu en novembre 2015, à Bristol en Angleterre, par The Environmental Association for Universities and Colleges (EAUC), qui nous décernait son prestigieux prix Green Gown Awards, classant l'Université Laval première au monde parmi 215 candidatures dans la catégorie « Continuous Improvement: Institutional Change » pour l'excellence de son engagement en matière de développement durable.
- Toujours en 2015, l'Université Laval a reçu un troisième Prix Synergie pour l'innovation, remis par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, et deux Octas pour la qualité de son projet d'Appui à la réussite.
- Nous lançons aussi, en mars 2016, la phase publique de la plus ambitieuse Grande campagne de notre histoire, avec un objectif de 350 M\$. Presque au même moment, la campagne annuelle 2016 auprès de la communauté universitaire se clôturait avec un montant record amassé de plus 2,1 M\$. Je remercie très sincèrement les membres de notre communauté pour leur générosité exceptionnelle.

Tous ces honneurs et ces grandes réalisations témoignent du dynamisme remarquable de notre communauté universitaire et de son profond engagement à poursuivre avec détermination et souci d'excellence

l'accomplissement de notre mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

Voici maintenant quelques autres réalisations dont nous pouvons être très fiers et qui ont fait l'objet des travaux du Conseil universitaire pendant l'année 2015-2016, année marquée, entre autres, par la création de cinq nouveaux programmes de formation :

- le programme de certificat en théologie orthodoxe et le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en théologie orthodoxe, qui sont uniques au Québec et qui ont permis du même coup une association stratégique avec l'Institut de théologie orthodoxe de Montréal;
- le programme de formation médicale spécialisée en gérontopsychiatrie, qui se veut d'une grande importance sociétale dans le contexte actuel de vieillissement de la population;
- le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en pratique de première ligne en nutrition, qui vient répondre à un besoin urgent de formation des diététistes/nutritionnistes de première ligne et qui est particulièrement axé sur la prévention et la promotion de la santé;
- le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en agriculture, alimentation et société, qui s'appuie sur une approche interdisciplinaire pour comprendre la diversité et la complexité des enjeux que soulèvent l'agriculture et l'alimentation au Québec et dans le monde;
- et le programme de formation médicale spécialisée en immunologie clinique et allergie chez l'adulte, qui répond aussi à des besoins criants de formation dans ce domaine.

Les membres du Conseil universitaire ont également approuvé l'évaluation de 38 programmes de formation, qui ont tous franchi avec succès les étapes de ce rigoureux processus. Il s'agit aussi bien de programmes de baccalauréat que de programmes de maîtrise ou de doctorat.

Les 39 centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire doivent, eux aussi, passer par un processus d'évaluation rigoureux avant de voir leurs statuts renouvelés. Au cours de l'année dernière, six centres de recherche ont été évalués, dont :

- le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones, connu sous son acronyme CIERA, qui joue un rôle très important dans le développement de l'Institut nordique du Québec;

- le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, qui est un chef de file au Québec et dans la francophonie en matière de persévérance et de réussite scolaires;
- le Centre de recherche en organogénèse expérimentale, laboratoire pionnier à l'échelle mondiale en génie tissulaire et en médecine régénératrice, qui est un autre fleuron de l'Université Laval;
- le Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle, qui occupe une position de chef de file mondial de la recherche en reproduction, et qui est aussi le plus grand centre de recherche en reproduction animale et humaine au Canada;
- le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale, mieux connu sous son acronyme CIRRIIS, un centre d'une valeur scientifique et sociale unique pour notre université, qui est aussi reconnu par le Fonds de la recherche en santé du Québec, le Conseil québécois de la recherche sociale et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Chaque année, les membres du Conseil universitaire reçoivent, commentent et approuvent les rapports de différentes instances de l'Université. Au cours de la dernière année, nous avons approuvé, entre autres, le *Guide de référence sur les compétences à développer à la maîtrise et au doctorat*, produit par la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Ce guide s'appuie sur le référentiel de l'Association des doyens des études supérieures au Québec et met en valeur avec pertinence les savoir-faire à développer par les doctorants et les étudiants au 2^e cycle.

La Commission des affaires étudiantes, la Commission des études et la Commission de la recherche ont également présenté leurs rapports d'activités pour l'année 2014-2015 aux membres du Conseil universitaire.

- Le rapport de la Commission des affaires étudiantes fait état des travaux réalisés dans le cadre des deux mandats confiés par la direction de l'Université, le premier sur le thème « Comment la culture à l'Université Laval peut-elle contribuer à la réussite des étudiants tout au long de leur formation ? » et le second sur le thème « Comment l'Université Laval peut-elle favoriser l'intégration des nouveaux étudiants tout au long de la première session universitaire, et ce, dans le respect des valeurs qui l'animent ? ».
- Le rapport de la Commission des études présente les travaux préalables à la rédaction de l'*Avis sur la formation interdisciplinaire à l'Université Laval* et à la mise en place, en collaboration avec la Commission de la recherche, de la procédure d'évaluation des instituts. Déjà, trois instituts ont été évalués au

cours de l'année 2015-2016, soit l'Institut de biologie intégrative et des systèmes (IBIS), l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) et l'Institut des technologies de l'information et sociétés (ITIS).

- Enfin, le rapport de la Commission de la recherche rend notamment compte des centres de recherche évalués au cours de l'année 2014-2015 et de la reconnaissance de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique, premier centre reconnu à l'Université qui allie à la fois des activités de recherche et de création.

Les membres du Conseil universitaire ont également eu à se pencher sur les défis en matière de pédagogie universitaire, tels qu'ils ont été présentés par le Bureau de soutien à l'enseignement, le Bureau des services pédagogiques et le Bureau de la formation à distance. Les défis ciblés touchent autant à la diversification des modes de prestation des cours (en classe, à distance et hybride) qu'à l'environnement numérique d'études et à l'intérêt grandissant pour la formation continue. Parmi les réalisations institutionnelles les plus marquantes à ce chapitre, au cours de l'année 2015-2016, rappelons :

- les deux prix OCTAS mentionnés précédemment;
- le grand succès qu'a connu le premier MOOC de l'Université Laval sur le développement durable;
- la publication d'un *Guide des bonnes pratiques de l'enseignement en ligne*;
- et la poursuite de la croissance des inscriptions à des activités créditées offertes à distance, lesquelles ont plus que doublé depuis l'année universitaire 2009-2010, passant de 31 000 à plus de 66 500 en 2015-2016, ce qui représente aujourd'hui plus de 18 % de tous nos crédits-étudiants. Autre signe des temps, près de 50 % des étudiants inscrits à la présente session suivent au moins un cours à distance, alors que cette proportion se situait à 26,5 % en 2010.

Leader en formation à distance depuis plus de 30 ans, l'Université Laval offre aujourd'hui près de 900 cours en ligne et 84 programmes à distance aux 3 cycles d'études. Elle a, de plus, été la première université québécoise à se doter d'une politique de la formation à distance. Cette politique, mise en place en 2012, a été révisée, comme prévu, au cours de l'année 2015. Inscrite au cœur de nos priorités institutionnelles depuis 2005, la formation à distance est devenue un autre fleuron de l'Université Laval dont nous pouvons tous être fiers et qui témoigne de notre capacité à innover en matière de pédagogie et à adapter nos programmes de formation aux besoins des étudiants et de la société.

Je terminerai donc ici ce court bilan de nos réalisations 2015-2016 qui, loin d'être exhaustif, permet tout de même d'apprécier le dynamisme et la grande capacité d'innovation de notre communauté universitaire.

J'adresse mes plus sincères remerciements à mes collègues de la direction ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et du Conseil universitaire pour leur confiance et leur précieuse contribution à la conduite des affaires de l'Université Laval. Je remercie aussi très chaleureusement tous les membres de la communauté universitaire pour leur engagement à l'égard du développement et du rayonnement de notre remarquable milieu d'étude, de recherche, de travail et de vie.

Et comme le dit si bien le thème de la Grande campagne, je vous invite toutes et tous à continuer ensemble à « Laisser une empreinte durable » et à poursuivre « 350 ans d'excellence »... une autre bonne raison d'afficher haut et fort notre Fierté UL !

Merci !

5. Questions des membres

Aucune question n'est posée.

6. Clôture de l'assemblée générale

L'assemblée se termine à 14 h 55.

M^{me} Marie-France Poulin, présidente du Conseil d'administration

M^{me} Monique Richer, secrétaire générale